

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine		
AVIS N° 2012 – 72		
Date : 30/03/2012	Objet : Plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de la Tourbière des Charmes	Vote : Favorable

Le CSRPN, réuni le 30 mars 2012 a étudié le plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de la Tourbière des Charmes pour la période 2012/2017 présenté par Manuel Lembké responsable du département des Vosges au Conservatoire des Sites Lorrains et intervenant sur ce dossier en sa qualité d'ancien conservateur jusqu'à fin décembre de la réserve ainsi que Thibault Hingray, nouveau conservateur.

Au préalable, les membres du CSRPN ont pu consulter les documents mis en téléchargement sur le site à accès restreint du CSRPN de Lorraine.

PRESENTATION :

La RNR de la Tourbière des Charmes présente de multiples centres d'intérêt avec des enjeux forts tels que la « forêt » et le « Grand Tétras ».

La forte implication de la Commune de Thiéfosse qui dispose de 50 ha de cette forêt mérite d'être soulignée et contribue à la préservation de la beauté du site.

AVIS DU CSRPN :

En considération de ce qui précède, le CSRPN émet un avis favorable au plan de gestion de la réserve assorti des recommandations suivantes :

- Prioriser la préservation de l'espèce par rapport aux études scientifiques
- Engager une surveillance du site plus accrue
- Et si nécessaire pour éviter toute pénétration sur certaines parties de la RNR, se doter d'outil réglementaire tel que l'APPB.

Le président du CSRPN
M. Serge MULLER

